

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

I. - CHAMP D'APPLICATION ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à toutes les ventes des

Produits commercialisés par SOLS DESIGN – ES SOUSY FRERES.

Le Vendeur a pour activité principale le commerce de gros.

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande réglée par le Vendeur.

Préalablement à cette date, et conformément aux dispositions des articles L. 112-1, L. 112-2 et

L. 141-1 du Code de la consommation, les présentes **conditions de vente** sont mises à la disposition de tout acheteur à titre informatif.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes **conditions générales de vente** qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le Vendeur.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur notre logiciel Kwixeo.

Les **Conditions Générales de Ventes** applicables alors sont celles étant en vigueur à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements multiples) de la commande.

La Société s'assure également que leur acceptation soit claire et sans réserve en mettant en place un alinéa sur le devis et sur la facture dans la rubrique « conditions de paiement ».

Le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes Conditions Générales de Ventes liées à un produit ou à un service, et les accepter sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins.

Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Sauf preuve contraire les informations enregistrées par la Société constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

II.- OBJET

Les présentes **Conditions particulières de Vente** et **Conditions Générales de Vente** déterminent les droits et obligations des

parties dans le cadre de la vente en ligne de produits proposés par le Vendeur.

III. – COMMANDE

Toute commande, pour être prise en compte, doit être passée par écrit ou communiquée par courrier électronique au magasin principal du Vendeur situé sis : 7790 C route nationale 7 – 26800 Etoile sur Rhône.

Elle doit mentionner les références du produit, la quantité, le prix, le lieu de livraison

Pour toute commande incomplète, le Vendeur se réserve la possibilité de la refuser.

Toute commande parvenue au Vendeur est réputée ferme et définitive.

L'acceptation de la commande par le Vendeur résulte de l'établissement et l'envoi de la facture.

Le Client recevra alors confirmation par courrier électronique du paiement de la commande par la réception de la facture.

Pour les produits livrés, cette livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client.

Aux fins de bonne réalisation de la commande, et conformément à l'article 1316-1 du Code civil, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques.

IV-DROIT DE RETRACTATION

1. Achats en magasin (SOLS DESIGN – point de vente physique)

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, **le droit de rétractation ne s'applique pas aux achats effectués directement en magasin.**

Aucun remboursement ni avoir ne sera accordé, sauf disposition commerciale exceptionnelle adressées à l'attention de SOLS DESIGN. Dans ce cas, un avoir pourra être émis, valable pour une durée maximale de six (6) mois à compter de sa date d'émission, et uniquement si le produit est restitué en parfait état, dans son emballage d'origine et accompagné de la preuve d'achat.

2. - Achats à distance (téléphone, e-mail, site internet, démarchage hors établissement)

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, **le client dispose d'un délai de 14 jours calendaire à compter de la réception des produits pour exercer son droit de rétractation.**

Pour exercer ce droit, le client doit notifier sa décision par écrit à l'adresse suivante : 7790 C route nationale 7 – 26800 Etoile sur Rhône

L'annulation du contrat de vente est réglementée par les articles L. 221-18, L.221-19,

L.221-20, L.221-21, L.221-23 et L.221-24 du Code de la consommation.

Si l'acheteur change d'avis dans les délais autorisés, il peut se rétracter et donc annuler

purement sa commande (hors exceptions – 3 –)

Pour être valable, le droit de rétractation doit obligatoirement être exercé dans le délai légal.

Pour cela, le consommateur doit simplement informer le vendeur. Si la commande a déjà été livrée, les frais de retour seront à la charge de l'acheteur ainsi que les frais de stockage.

Enfin, pour tout achat effectué dans une foire ou dans un salon, le droit de rétractation n'est pas non plus applicable.

3. - Exceptions au droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation **ne peut être exercé pour les commandes suivantes :**

- Produits réalisés sur mesure ou personnalisés (ex. : découpe de carrelage, teinte spéciale, quantités spécifiques sur demande) ;
- Produits faisant l'objet d'une commande spéciale ;
- Produits ouverts, altérés ou endommagés après livraison et non propres à une nouvelle commercialisation.

En dehors du délai légal, et hors exceptions, aucun remboursement ne sera effectué. La société SOLS DESIGN s'engage à accorder uniquement des avoirs valables 6 mois.

V. – LIVRAISON

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison qui a été indiquée lors de la commande sous un délai de 7 à 60 jours, selon la disponibilité du produit chez le fournisseur.

La livraison nécessite une prise de rendez-vous avec le Client, Le Client s'engage à être sur le lieu de rendez-vous fixé et joignable pour la durée indiquée par le livreur et à assurer un accès correct selon les conditions développées ci-après :

En cas d'absence du Client en lieu et date de la livraison, ce dernier aura à sa charge des frais de représentation du Livreur.

Ces derniers seront payables à la Société par virement ou CB.

Lorsque le Client commande plusieurs produits en même temps, il est à la discrétion du Vendeur de les expédier en une seule ou plusieurs fois, l'une ou l'autre des solutions n'ayant pas d'impact sur le prix de livraison pour le Client.

En cas de retard de livraison, le Client non professionnel dispose de la possibilité de rompre le contrat dans les conditions et modalités définies à l'Article L 138-2 du Code de la consommation.

Le Vendeur procède alors au remboursement du produit et aux frais « aller » dans les conditions de l'Article L 138-3 du Code de la consommation.

Le Vendeur rappelle qu'au moment où le Client prend possession physiquement des produits, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés.

Il appartient au Client de notifier au transporteur toutes réserves détaillées (y compris le nombre de produits) sur le produit livré et de le signaler sous 48h au Vendeur par email.

À la réception, le client (ou son représentant) doit impérativement :

- Contrôler la marchandise en présence du chauffeur,
- Émettre immédiatement sur le bon de livraison des réserves précises, complètes et caractérisées en cas de casse, d'avarie ou de manquant.

La mention « sous réserve de déballage » est juridiquement inopérante et ne sera pas recevable en cas de litige.

En cas de refus du chauffeur de patienter pour la vérification, cela devra être noté sur le document de transport. À défaut de réserves explicites lors de la livraison, aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.

Toute anomalie constatée doit être signalée à SOLS DESIGN par écrit (e-mail avec photos à l'appui) dans un délai maximal de 24h suivant la livraison.

Aucune réclamation ou échange ne pourront être effectués sans en avoir informé le transporteur lors de la livraison.

La commande sera livrée au sol, devant ou au pied de la maison ou de l'immeuble indiqué, à un endroit accessible par un camion de 26 tonnes équipé d'un hayon et d'un transpalette.

Le transporteur n'est pas tenu de rentrer la commande dans le garage, à l'abri ou dans la cour.

Les palettes ne peuvent pas être déplacées par transpalette manuel dans une cour non bétonnée ou goudronnée ou avec une trop forte inclinaison. Le transporteur ne livre pas notamment aux adresses difficiles d'accès notamment les rues étroites, non goudronnées, piétonnes, impasses, à forte inclinaison, en travaux ou limitées en tonnage.

En cas d'impossibilité de livraison par un camion de 12, 19 ou 26 tonnes, des frais supplémentaires seront facturés et présentés dans un devis

Dans ce même cas, les produits pourront être mis à disposition de l'acheteur, si celui-ci le souhaite, chez un transporteur voisin et accessible dans un rayon de 50 kilomètres maximum

Le client s'engage à informer préalablement à la société SOLS DESIGN de toutes difficultés d'accès à son domicile ou au lieu de livraison de la commande pour un camion porteur hayon de 12, 19 ou 26 tonnes.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

En toute hypothèse, la livraison dans le délai ne peut intervenir que si l'Acheteur est à jour de toutes ses obligations à l'égard du Vendeur.

Les frais et les risques liés à l'opération de livraison des produits sont à la charge exclusive du Vendeur.

En cas de retrait de la commande au magasin principal Vendeur, l'Acheteur prendra réception des produits dans le délai de 30 jours à compter de la réception de l'avis de mise à disposition adressé par le transporteur, dès livraison des produits.

Passé ce délai, le Vendeur pourra de plein droit résilier la vente, si bon lui semble, sans mise en demeure préalable, en application des dispositions de l'article 1657 du Code civil.

L'Acheteur assumera les frais et risques du transport des produits vendus, postérieurement à leur livraison.

L'Acheteur doit vérifier à la réception la conformité des produits livrés aux produits commandés et l'absence de vice apparent.

Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée à ce titre par l'Acheteur au jour de la réception des produits, lesdits produits ne pourront plus être ni repris ni échangés, en application des dispositions de l'article 1642 du Code civil.

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés aux produits commandés relevés par l'Acheteur au jour de la réception, le Vendeur s'oblige au remplacement des produits livrés par des produits neufs et identiques à la commande ou au remboursement, uniquement si les réserves précises sont indiquées sur la feuille de route du chauffeur.

Les frais occasionnés par la reprise et la livraison des nouveaux produits sont à la charge exclusive du transporteur.

Le vendeur informe l'acheteur de sa possibilité de refuser le recueil de ses données personnels conformément à l'article L.223-2 du code de la consommation et dans un délai de 8 jours.

VI. – PRIX

1. - Prix - Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande.

Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés toutes taxes comprises, emballage compris.

2. - Modalités de paiement - Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le paiement du prix s'effectue comptant à la commande.

Aucune commande ne pourra être prise en compte à défaut d'un complet paiement à cette date.

Une facture sera remise automatiquement à l'Acheteur.

En aucun cas, les paiements qui sont dus au Vendeur ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part du Vendeur.

En cas de paiement partiel, l'Acheteur devra fournir la preuve du paiement total de la marchandise avant la date de livraison prévue pour celle-ci.

A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités égales au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet selon la date de la commande, majoré de 10 points : soit 10,05 %. Elles seront appliquées à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le 31e jour suivant la date de réception des marchandises ou de la fin de l'exécution de la prestation de service.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

En application de l'article D. 441-5 du Code de commerce, en cas de retard de paiement, le débiteur sera de plein droit redevable, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Tout paiement qui est fait au Vendeur s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

A défaut de tout paiement du prix à son échéance, le vendeur pourra de plein droit résilier la vente, 5 jours après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tous dommages-intérêts susceptibles d'être demandés par le Vendeur.

3. - Facturation - Le Vendeur établira, dès réception du paiement, une facture en double exemplaire, dont l'un sera délivré le jour même à l'Acheteur.

VII. – GARANTIE

Les réclamations concernant la non-conformité apparente de nos produits ne sont prises en considération qu'avant toute pose ou installation.

Il appartient au client de prendre connaissance de l'étiquetage du produit, des fiches techniques, des préconisations d'installation et de toute mention présente le produit ou son emballage avant la pose du produit.

Les dimensions, nuances de couleur, aspect, structure, poids, peuvent être soumis à des variations inhérentes à leur fabrication ou à leur nature, entrant dans les tolérances d'usage.

L'étendue de nos garanties commerciales ne saurait excéder celles accordées par nos fabricants.

Les produits vendus sont couverts par une garantie contractuelle contre tout défaut ou vice de matière ou de fabrication, et du respect des prescriptions techniques (D.T.U) et des recommandations du fabricant.

Cette garantie ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code civil, conformément aux dispositions de l'article L. 217-4 du Code de la consommation.

L'acheteur pourra exercer ces garanties en adressant sa demande à :

SOLS DESIGN – 7790 C route nationale 7 – 26800 Etoile sur Rhône

La garantie de conformité s'appliquera indépendamment de la garantie commerciale consentie.

La garantie est exclue dans le cas où le client assure personnellement l'enlèvement de sa commande depuis l'entrepôt SOLS DESIGN.

VIII. - RESERVE DE PROPRIETE

Les produits sont vendus sous réserve de propriété

Le Vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'Acheteur.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le Vendeur pourra revendiquer les produits et résilier la vente, comme précisé ci-dessus.

Les chèques ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif et définitif.

Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert, dès livraison, des risques des produits vendus.

L'Acheteur s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate des produits par le Vendeur, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

IX. - RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation " Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résiliation amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. "

Les litiges entrant dans le champ d'application de l'article L. 612-1 du Code de la consommation sont les litiges définis à l'article

L. 611-1 du Code de la consommation à savoir les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente ou de fournitures de services, opposant un consommateur à un professionnel. Le texte couvre les litiges nationaux et les litiges transfrontaliers.

Pour toute difficulté, nous vous invitons à nous contacter préalablement ou à contacter notre service juridique :

Sols Design : 06 03 61 30 12
contact.sol.design@gmail.com

X. – LITIGES TRANSPORTS

- En cas de casse avérée, le client devra conserver les produits détériorés, SOLS DESIGN pouvant mandater un transporteur pour enlèvement.
- Aucune reprise du matériel au sein du magasin ou remboursement ne sera effectuée pour les litiges inférieurs à 100 € TTC.
- En raison de la fragilité du carrelage, il est recommandé de commander une marge de sécurité de 10 à 15 % pour anticiper les pertes lors de la découpe ou en cas de défectuosité ponctuelle.

XI. - LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales de vente seront régies par la loi française.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Romans.